

Sommaire :

La vie du village	P. 2
État civil	
Calendrier des manifestations	
Social	P. 3
Séances du conseil municipal	P. 4-5
Vie pratique	P. 6
Résultats sportifs	P. 7
Divers	
Associations	P. 8
Tadam	P. 9
Halte garderie	P. 10

Chers habitants de Wavignies,

L'année 2015 a bien tristement commencé, marquée par ces horribles attentats qui nous ont tous profondément affectés. Je rends hommage à toutes les victimes et m'incline bien respectueusement devant nos courageux policiers abattus par ces fous haineux.

Ces évènements tragiques doivent nous rassembler et nous faire prendre conscience de la fragilité de la vie et de la futilité de certaines de nos querelles.

A l'heure où beaucoup de petits villages se meurent économiquement, nous sommes fiers, à Wavignies, d'avoir pu conserver une boulangerie, une boucherie, un café-tabac, un salon de coiffure et même une auto-école.

D'autres entreprises à caractère industriel ou artisanal complètent le tableau et fournissent localement plusieurs dizaines d'emplois.

Je forme des vœux sincères pour que leurs activités prospèrent et je profite de ces lignes pour encourager tous les habitants de la commune à se fournir prioritairement chez tous nos professionnels de Wavignies.

Je veux également rendre hommage à nos agriculteurs qui font un travail remarquable dans les champs. Grâce à eux, nous pouvons admirer autour de notre village un magnifique paysage dont les couleurs changent au rythme des saisons.

Je n'oublie pas tous les acteurs de notre riche vie associative. Ils fournissent un travail remarquable, entièrement bénévole, et donnent de leur temps au service des autres. Souhaitons que chacune de ces associations se porte bien et se développe pour le plus grand bénéfice de la vie communale.

Toujours à votre écoute,

vosre Maire, André Renaux

**samedi
10 janvier**

Entouré de ses conseillers municipaux et de nombreuses personnalités,



Monsieur le Maire, André RENAUX, présente ses vœux aux Wavignisien(e)s



Monsieur le Maire
remet à **Jérôme
Cormon** la médaille
d'honneur en argent
pour ses 20 années
de travail au service
de la commune

Plusieurs centaines d'habitants ont répondu à l'invitation de M. le Maire pour fêter joyeusement la nouvelle année. Quelques bulles de Champagne et une super animation musicale ont contribué au gros succès de cette journée.



Arbre de Noël des enfants de l'école



Voeux du maire et du conseil municipal au personnel communal



concours des maisons fleuries



Atelier patchwork animé par Huguette



Atelier nature animé par Hélène



Atelier jeux de société animé par Arlette, Michel et Yves

Les animateurs des ateliers sont bénévoles. Malgré leur investissement au service de vos enfants et la qualité de leur travail, ils rencontrent parfois des difficultés de discipline. Ces activités extra-scolaires ne sont pas obligatoires. Nous remercions les parents de ne pas les imposer à leurs enfants s'ils ne sont pas réellement motivés.

ETAT CIVIL 2014

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de :

COUTURE Daisy, née le 06 Janvier à Clermont.
 SADIN Loukass, né le 27 Janvier à Clermont.
 BOMBARDIERI Louana, née le 03 Février à Clermont.
 RYCKEWAERT Nolan, né le 12 Février à Amiens.
 GOBERNADO Tiago, né le 03 Mars à Beauvais.
 CARON Geoffrey, né le 03 Avril à Amiens.
 HUBSICKER Lou, née le 16 Avril à Compiègne.
 BONNARD Amy, née le 30 août à Clermont.
 CAMPION Lola, née le 27 septembre à Beauvais.
 FRAND DUMAS Arwen, née le 30 Décembre à Clermont



Nous partageons la peine de la famille de :

COMPIEGNE Jean-Marie, décédé le 05 Janvier à Beauvais.
 CORMON Jean-Marie, décédé le 28 Janvier à Creil.
 BOURGEOIS Maurice, décédé le 19 Février à Beauvais.
 DESJARDINS Bernard, décédé le 25 Mars à Noyon.
 HUYSMAN Albert, décédé le 28 Mars à Beauvais.
 HAMMANI Marthe, décédée le 23 Juin à Wavignies.
 BONNARD Étienne, décédé le 12 Août à Tartigny.
 LORY Denis, décédé le 28 Août à Clermont.
 GRAND Pierre, décédé le 1er Septembre à Beauvais.
 MAILLE-MILDER Jacqueline, décédée le 13 octobre à Beauvais.
 BREFORT Jeanne, décédée le 17 Décembre à Beauvais



Nous adressons nos vœux de bonheur à l'occasion de leur mariage à :

SPONEM Marc et MARIS Jennifer, le 12 Avril
 DELAVIERE Doris et RABOURDIN Samantha, le 3 Mai
 LETAEIF Houcine et LEGUILLEZ Stéphanie, le 10 Mai

THUILLIER Alexis et BARRE Stéphanie, le 24 Mai
 GOURDIN Sébastien et MAHIEUX Sophie, le 5 Juillet
 LEQUIEN Jean Marie et SZYSZKA Catherine, le 22 novembre



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 28 février - Repas des seniors organisé par la municipalité.
Samedi 14 mars - Concours de belote organisé par le club du bon accueil
Dimanche 15 mars - Thé dansant organisé par le club du bon accueil
Dimanche 22 mars - Élection départementale (premier tour)
Dimanche 22 mars - Thé dansant organisé par le comité des fêtes
Dimanche 29 mars - Élection départementale (deuxième tour)
Samedi 4 avril - Loto organisé par les boulistes
Dimanche 5 avril - concours de belote organisé par les boulistes
Dimanche 12 avril - Thé dansant organisé par le comité des fêtes.

Le sourire de Wavignies



Merci l'artiste

SOCIAL

CCAS

Les licences sportives et les factures des calculatrices sont acceptées jusqu'au 15 mars 2015, afin de régler l'aide aux personnes qui ont déposé leur dossier, (ces aides seront effectuées par virement)

GRAND FROID

La veille hivernale grand froid est activée jusqu'au 31 mars 2015.
 En cas de difficulté pour vous-même ou l'une de vos connaissances, n'hésitez pas à faire appel à la mairie

CCAS

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



La commission étudie la possibilité de donner aux jeunes de 16 à 21 ans scolarisés ou inscrits à la mission locale, une aide de 100 € sans condition de ressources. Celle-ci sera versée directement à l'auto-école de Wavignies, à l'obtention du permis.
 En compensation, les jeunes bénéficiaires devront effectuer 10 heures de bénévolat pour la commune, selon leurs disponibilités.



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 novembre 2014

L'an 2014, le 27 novembre à 19h00, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André RENAUX, Maire.

Étaient présents :

Mme Marie-Louise BRAINE, Mme Nathalie POTELLE, M. Patrick DESCROIZETTE, Adjoints.
M. Christophe SANTUNE, Mme Corinne PETITPRETRE, Mme Annette THIERRY, M. Gérard LACHEAU, Mme Magalie ERCOLANO, M. Hugo CAUCHOIS, Mlle Laureen NEVEUR, M. John LEPEINGLE et M. Reynald CARBONNEAUX.

Pouvoirs :

- De M. Philippe TOURNIQUET à M. John LEPEINGLE.
- De Mme Christiane BOUREILLE à M. Gérard LACHEAU.

Secrétaire: M. Gérard LACHEAU.

ORDRE DU JOUR

Taxe d'aménagement :

Maintien de la taxe au taux de 3 % pour les constructions neuves.
Vote à l'unanimité.

Assurances de la commune :

Après étude de diverses propositions, M. Le Maire propose de regrouper nos contrats auprès de l'agence MMA de St Just en Chaussée pour sa compétence en matière de risques communaux et sa compétitivité au niveau des prix.
Tous pouvoirs sont donnés à M. Le Maire pour signer les contrats.
Vote à l'unanimité.

Tickets CESU :

Adhésion de la commune à « Chèque Emploi Service Universel » pour faciliter le paiement de l'accueil périscolaire et du centre aéré des familles intéressées.
Votes - Pour : 10 – contre : 2 – Abstention : 3.

Contrat « LA NORMANDE »

Renouvellement du contrat de la société LA NORMANDE pour la fourniture des repas de la restauration scolaire pour 1 an à compter du 1er septembre 2014.
Autorisation est donnée à M. Le Maire pour signer le contrat.
Vote à l'unanimité.

Devenir du bâtiment : 456 rue Jean Dupuy

Devant l'importance des travaux à effectuer pour la mise aux normes des locaux, le conseil municipal a décidé de le mettre en vente.
Vote : au prix de 60 000 Euros : 8 voix, 75 000 Euros : 7 voix, 48 000 Euros : 1 voix.
Autorisation est donnée à M. Le Maire pour signer tout compromis de vente.

Présentation de la modification simplifiée du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Suite aux problématiques rencontrées dans l'application réglementaire du PLU, il est décidé d'y apporter des modifications.
Zone Ue et 1Aue : les règles relatives à l'implantation en limite de terrain, emprise au sol, au stationnement et aux plantations font l'objet d'ajustements.
Une harmonisation entre la zone Ue et 1Ae est souhaitée.
- Suppression de l'emplacement réservé n°5 (ER5) .
=> L'impasse de la gare devrait prochainement être transférée dans le domaine public et la largeur existante est suffisante suivant le projet envisagé. L'existence de l'ER5 n'est donc plus justifiée.
La loi ALUR impose la suppression du coefficient d'occupation du sol (COS) en zone UB et secteurs 1AU.
- Suppression de la notion de SHON, et remplacement par la « surface de plancher » en tant qu'unité de surface de référence..
=> La loi Grenelle a supprimé le SHON, elle est donc remplacée par la « surface de plancher » dans le PLU.
Vote à l'unanimité

Informatique de la mairie

Renouvellement du contrat du logiciel de la mairie pour 4 ans à compter du 1er janvier 2015.
Vote à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 janvier 2015

L'an 2014, le 14 janvier à 19h00, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André RENAUX, Maire.

Étaient présents :

Mme Marie-Louise BRAINE, Mme Nathalie POTELLE, M. Patrick DESCROIZETTE, Adjoints
M. Christophe SANTUNE, Mme Annette THIERRY, Mme Magalie ERCOLANO, M. Hugo CAUCHOIS, Mlle Laureen NEVEUR, M. John LEPEINGLE et M. Reynald CARBONNEAUX.

Pouvoirs :

- De Mme Corinne PETITPRETRE à Mme Magalie ERCOLANO.
- De M. Gérard LACHEAU à Mme Christiane BOUREILLE

Secrétaire: Mlle Laureen NEVEUR.

ORDRE DU JOUR

Recensement de la population :

Autorisation est donnée à M. Le Maire de nommer quatre agents recenseurs.

District N° 1 : M. Gilbert DUMONT

Mme Josette LACOSTE

District N°2 : Mme Geneviève AMORY

M. Michel LEBAS

L'indemnité de recensement s'élève à la somme de 2541 Euros qui sera remboursée par l'I.N.S.E.E.

Vote à l'unanimité.

Vente de deux parcelles, rue de la sucrerie :

- 1ère parcelle H258 de 3268 m2 à la société EREM.
 - 2ème parcelle H1403 de 3421 m2 à Mme Lætitia RICHARD et M. Yohann BUQUET.
- Au prix de 6 euros le m2.

La communauté de communes prend à sa charge la viabilisation des deux parcelles et en aménagera les accès.

La commune fera l'acquisition d'une bande de terrain linéaire.

Frais de géomètre à la charge de la commune.

Autorisation est donnée à M. Le Maire de signer le compromis de vente et l'acte authentique.

Vote à l'unanimité

Demande de subvention au conseil général :

Pour effectuer les travaux de bordurage des trottoirs, suivant devis :

- Rue Jean Dupuy : 70 193,50 Euros HT.
- Rue de l'Orme : 24 319,60 Euros HT.

Vote à l'unanimité.

Demande de subvention DETR (Dotation d'Équipements de Territoires Ruraux) :

- Rue Brûlée :

Amélioration de l'écoulement des eaux. Suivant devis : 21 794,72 Euros HT

Vote à l'unanimité..

Impasse de la gare :

Autorisation est donnée à M. Le Maire de signer l'acte authentique de l'acquisition de l'impasse de la gare pour l'euro symbolique. Frais de notaire à la charge de la commune.

Colis des aînés :

Autorisation de payer l'achat des colis des aînés est donné à M. Le Maire pour la durée du mandat.

Vote à l'unanimité..

Travaux logement de l'école :

RENOVATION MENUISERIES

3 devis sont présentés :

- Société ARTISANAL 6139 € HT
- Société SELF STORE : 5399 € HT
- Menuiserie BOYENVAL : 5019 € HT

Vote à l'unanimité pour Menuiserie BOYENVAL

ÉLECTRICITE

M. P. DESCROIZETTE ne devant pas participer au vote, quitte la séance.

4 devis sont présentés :

- ANDROLAT : 9413 € HT
- BRENOT : 9035 € HT
- LAMART : 8985 € HT
- PLOMBERIELEC : 7960 € HT

Coût de la VMC (ventilation mécanique contrôlée) non incluse à ajouter soit 500 €.

Vote à l'unanimité pour la société PLOMBERIELEC

RESULTATS SPORTIFS

		Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
Résultats par journée pour le Wavignies E.S.C. 1 : Journée 9 : 30 Novembre 2014 Wavignies 4-0 St Paul Journée 10 : 15 février 2015 Verderel 0-3 Wavignies	1	Wavignies E.S.C.	35	10	8	1	1	0	0	29	9	0	20
	2	Marseille En Bvsi	33	10	7	2	1	0	0	20	9	0	11
	3	Haudivillers Cs	30	10	6	2	2	0	0	29	16	0	13
	4	Paillart Us	27	10	5	2	3	0	0	26	15	0	11
	5	St Paul Fc	26	10	5	1	4	0	0	24	25	0	-1
	6	Verderel As	25	10	5	0	5	0	0	26	28	0	-2
	7	Ons En Bray As	25	10	4	3	3	0	0	17	19	0	-2
	8	St Just En Chaussee 2	24	10	3	5	2	0	0	15	13	0	2
	9	Breteuil Us 2	23	10	4	1	5	0	0	24	18	0	6
	10	St Remy En L Eau A.S	16	10	2	0	8	0	0	13	36	0	-23
	11	Laversines As	16	10	2	0	8	0	0	16	34	0	-18
	12	Ravenel As	11	10	0	1	9	0	0	5	22	0	-17
		Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
Résultats par journée pour le Wavignies E.S.C. 2 : Journée 9 : 30 Novembre 2014 Lieuville 2-4 Wavignies Journée 10 : 7 Décembre 2014 Wavignies 6-3 Bulles	1	Haudivillers Cs 2	38	10	9	1	0	0	0	45	15	0	30
	2	Rollot Ac	34	10	8	0	2	0	0	35	9	0	26
	3	Wavignies E.S.C. 2	34	10	8	0	2	0	0	41	12	0	29
	4	Thieux Js 2	26	10	5	1	4	0	0	24	25	0	-1
	5	Bulles Js 2	26	10	5	1	4	0	0	31	18	0	13
	6	Maignelay Montigny 3	23	10	5	0	3	2	0	23	30	0	-7
	7	Tricot Os 2	23	10	4	1	5	0	0	19	20	0	-1
	8	Bonvillers Fc	22	10	4	1	5	0	0	18	28	0	-10
	9	St Remy En L Eau A.S 2	19	10	3	0	7	0	0	14	31	0	-17
	10	Campremy Rc 2	18	10	3	0	6	1	0	8	33	0	-25
	11	La Neuville Roy Fc 2	16	10	2	1	6	1	0	18	32	0	-14
	12	Lieuville Us 2	13	10	1	0	9	0	0	13	36	0	-23
		Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
Résultats par journée pour le Wavignies RC : Journée 7 : 30 Novembre 2014 Wavignies 7-2 Beauvais Co Journée 8 : 8 février 2015 La Neuville 2-2 Wavignies Journée 9 : 15 février 2015 Bvs-St Just 2-3 Wavignies	1	Beauvais Oise A.S.	34	9	8	1	0	0	0	75	11	0	64
	2	Grandvilliers Ac	33	9	8	0	1	0	0	36	8	0	28
	3	Wavignies Rc	24	9	4	3	2	0	0	23	22	0	1
	4	Formerie Es	23	8	5	0	3	0	0	36	23	0	13
	5	Beauvais Co	22	9	4	1	4	0	0	30	28	0	2
	6	Rochy Conde As	16	7	3	1	2	1	0	12	19	0	-7
	7	La Neuville En Hez	12	8	1	1	6	0	0	12	43	0	-31
	8	Beauv.St Just Marais	10	9	0	1	8	0	0	10	56	0	-46
	9	St Samson As	4	6	0	0	4	2	0	6	30	0	-24
	10	Exempt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Mairie - 1 rue de la Hercherie
60130 Wavignies

Secrétariat : 03.44.51.47.67 ou 09.61.26.33.21
Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62
Fax : 03.44.51.50.67

e-mail : wavignies-mairie@orange.fr

Ouverture au public :

Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Mardi de 9h à 12h
Jeudi de 9h à 12h et de 16h à 19h
Vendredi de 9h à 12h
Fermé le samedi

Permanence des élus :

Première adjointe = 1er et 4ème samedi de 10H à 11H
Deuxième adjointe = 2ème samedi de 10H à 11H
Troisième adjoint = 3ème samedi de 10H à 11H
Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

LISTE ELECTORALE

Au 10 janvier 2015,

896 personnes étaient inscrites

RECENSEMENT

Au 1er janvier 2015, l'INSEE nous communique
que la commune compte 1228 habitants

PERMANENCES

Pharmacie : 3237 (0,34 € la minute)

internet : www.3237.fr

Médecin : 15

Dentiste : 03 44 23 25 31

Assistante sociale : 03 44 10 77 40



Conseil info logement

ADIL 60 / AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE L'OISE

17 rue Jean Racine - 60000 Beauvais - Tél 03 44 48 61 30 - www.adil60.org

Durée du bail et congé du propriétaire :

Le bail est passé pour une durée de trois ans pour les bailleurs, personne physique
et six ans pour les bailleurs, personne morale.

Le propriétaire ne peut donner congé que pour la fin du bail et avec un préavis de six
mois.

Le congé doit être motivé par la reprise ou la vente du logement ou encore pour un
motif légitime et sérieux.

Le congé pour vente déclenche un droit de préemption au profit du locataire.

Conseil Info Energie :

Les poêles à pétrole permettent de se chauffer moyennant de petites dépenses.
C'est souvent ce que l'on croit, mais à tort.

En effet, le pétrole figure parmi les énergies les plus chères et ce n'est que parce
qu'il est acheté en petites quantités, mais régulièrement qu'il semble bon marché.

En outre, il dégage une combustion humide qui dégrade l'air ambiant et qui risque
d'endommager le logement.



ÉTUDIANTS :



POUR DEMANDER UNE **BOURSE,**
UN **LOGEMENT, C'EST**
LE MOMENT !!!



➡ À partir du 15 janvier 2015
saisissez votre dossier social étudiant
sur www.crous-amiens.fr

VACANCES D'HIVER

Du 23 février au 6 mars



La mairie organise un accueil de loisirs pour les
enfants de 3 à 11 ans, pendant les vacances
d'hiver, sur le thème « comment ça va bien ? »
Sont prévues diverses activités ludiques
autour du sport, de la santé et aussi une sortie
à la patinoire d'Amiens.

Alors viens t'amuser avec nous !!!



Analyse de l'eau :

Analyse effectuée le 27/11/2014

Eau de bonne qualité bactériologique.
Concernant l'analyse physico-chimique, la teneur
en nitrate (54,2 mg/L) est supérieure à la limite
de qualité. Aussi la consommation de l'eau
demeure déconseillée aux femmes enceintes et
aux nourrissons.

DETECTEUR DE FUMÉE



Tous les lieux d'habitation
(appartement, maison) devront
être équipés d'au minimum un détecteur de
fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015.

Objectifs :

- détecter les fumées émises dès le début d'un incendie
- émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F19950.xhtml>



LA HONTE DU VILLAGE



Rappelons que la déchetterie d'Ansauvillers se situe à 3 Km seulement et qu'elle est gratuite !!!

LES ASSOCIATIONS

Responsables d'associations, cet espace vous appartient. N'hésitez pas à nous fournir vos infos, textes et photos, pour figurer dans le prochain « [Avignies Infos](#) » et/ou sur notre site « [wavignies.fr](#) »

NOUVELLE GENERATION

Depuis quelques mois, un club de danse a vu le jour à Wavignies, il compte déjà 25 inscrit(e)s.

Claire DUPONT, sa présidente, en est aussi la professeure..

Les cours ont lieu tous les mercredis.

- De 15h00 à 16h00 pour les 5 à 9 ans
- De 16h00 à 17h00 pour les 10 à 14 ans
- De 17h00 à 18h00 pour les 15 ans et +

Contact : Claire Dupont 06 80 74 72 01



CLUB DU BON ACCUEIL

Grâce à son nouveau président, M.Michel GUILBERT, le Club a repris ses activités.



Contact :
03 44 77 02 23

ARDOISE ET CRAYONS

Chers parents,

Malgré tous nos efforts, nous rencontrons des difficultés pour récupérer des lots pour nos manifestations.

C'est pourquoi nous faisons appel à vous pour nous aider.

Afin que nous puissions continuer à proposer à vos enfants des animations diverses, et surtout la kermesse, nous avons besoin de vous pour collecter des lots ou faire des dons.

Pour tout dépôt ou renseignement, n'hésitez pas à appeler

Mme Stéphanie SIRAGUSA - 06 11 69 10 73

Vous pouvez aussi déposer les lots à l'école en précisant que c'est pour l'association « Ardoise et crayons ».

Un grand merci pour votre soutien !



À NOTER : Lorsqu'une ligne régulière offre un service comparable au tadam!, la ligne régulière est utilisée en priorité. Renseignements à la réservation.

Gare de SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE

GARE DE SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE - MATIN				
Pour prendre le train...	... en direction d'Amiens:			
	6h52		7h53	8h33
	... en direction de Paris:			
	6h42	7h10 7h24	7h42	8h10
	↓	↓	↓	↓
Je réserve le tadam qui me dépose à:	6h35	-	7h35	8h05
J'utilise la ligne régulière existante:	-	L32	-	-

GARE DE SAINT-JUST EN CHAUSSEE - SOIR				
En revenant du train...	... en provenance d'Amiens:			
	18h10	18h26	19h29	19h52
	... en provenance de Paris:			
	18h14	18h36	18h52	19h35
	↓	↓	↓	↓
Je réserve le tadam qui me reprend à:	18h20	18h40	-	19h40
J'utilise la ligne régulière existante:	-	L23	L32	-

Gare de TRICOT

GARE DE TRICOT - MATIN				
Pour prendre le train...	... en direction d'Amiens:			
	6h16	6h51	7h40	
	... en direction de Compiègne:			
		7h09		8h33
	↓	↓	↓	↓
Je réserve le tadam qui me dépose à:	6h05	6h45	7h30	8h25
J'utilise la ligne régulière existante:	-	-	-	-

GARE DE TRICOT - SOIR				
En revenant du train...	... en provenance d'Amiens:			
	18h31	19h12		20h30
	... en direction de Compiègne:			
	18h15	18h55	19h41	
	↓	↓	↓	↓
Je réserve le tadam qui me reprend à:	18h40	19h15	19h50	20h35
J'utilise la ligne régulière existante:	-	-	-	-

Pour réserver votre voyage, contactez la centrale de réservation :

oiseMOBilité
Simplifiez vos déplacements

www.oise-mobilite.fr

N°Azur 0 810 60 00 60

PRO D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN PORTÉ PSE



Service accessible aux personnes à mobilité réduite



Vous avez un bébé,
un enfant moins de 6 ans ?
Ceci vous concerne...

La halte-garderie à Wavignies

Quand? Tous les mardis et jeudis matins

Où? À l'espace enfants

Pour vous

Parents, grands-parents,
assistantes maternelles...

- **Rencontrer et échanger** avec des parents et des professionnels...
- **Être disponible** dans vos démarches, achats, et avoir du temps libre pour pratiquer une activité,
- **Faciliter votre activité** professionnelle à domicile, accéder à une formation, éventuellement des recherches d'emploi.

Modalités d'accueil

Elles sont souples et adaptées à vos besoins. Vous arrivez et repartez aux horaires de votre choix. Vous avez la possibilité au cours d'une période d'adaptation de rester avec votre enfant. La porte est ouverte, n'hésitez pas à venir découvrir l'équipe et les locaux !

Pour votre enfant...

- **Faciliter une séparation** progressive avec vous,
- **Bénéficier d'activités manuelles** et d'éveil multiples,
- **Découvrir ou favoriser** les relations avec d'autres enfants et adultes.
- **Pour les bébés et plus jeunes** : découvrir l'autre, les objets, le monde qui l'entoure...
- **Et pour les plus grands** : Préparer l'entrée à l'école maternelle

Témoignage d'un parent

« Mon enfant va à la halte-garderie 1 fois par semaine depuis ses 3 mois, la structure a tout le nécessaire pour les accueillir, un espace est destiné aux bébés (transat, coussin, portique, jeux d'éveil, chaise haute, table de change, lit pour tout petit). Il a aujourd'hui 24 mois, très à l'aise avec les autres enfants, poser pour les activités, très à l'écoute des histoires, participatif à toutes les animations proposées et surtout clair avec la séparation, il est vraiment prêt pour la rentrée prochaine ! »



RENSEIGNEMENTS :

Service de la petite enfance du
plateau picard, au 03 44 78 09 06

Plateau Picard
Communauté de Communes